

SAINT VAAST - QUINEVILLE



Les échouages observés au cours de la saison sont principalement composés d'algues brunes (ectocarpales) et d'algues rouges, avec peu d'ulves (algues vertes). Ces dépôts sont localisés au niveau de l'estuaire de la Sinope et jusque dans les parcs conchylicoles, de la digue de la Hougue et le long des plages de Jonville (dépôts d'algues rouges). Au cours de la saison, certains échouages présentent des signes de décomposition avec des algues dans un état de dégradation avancée.



30
%*



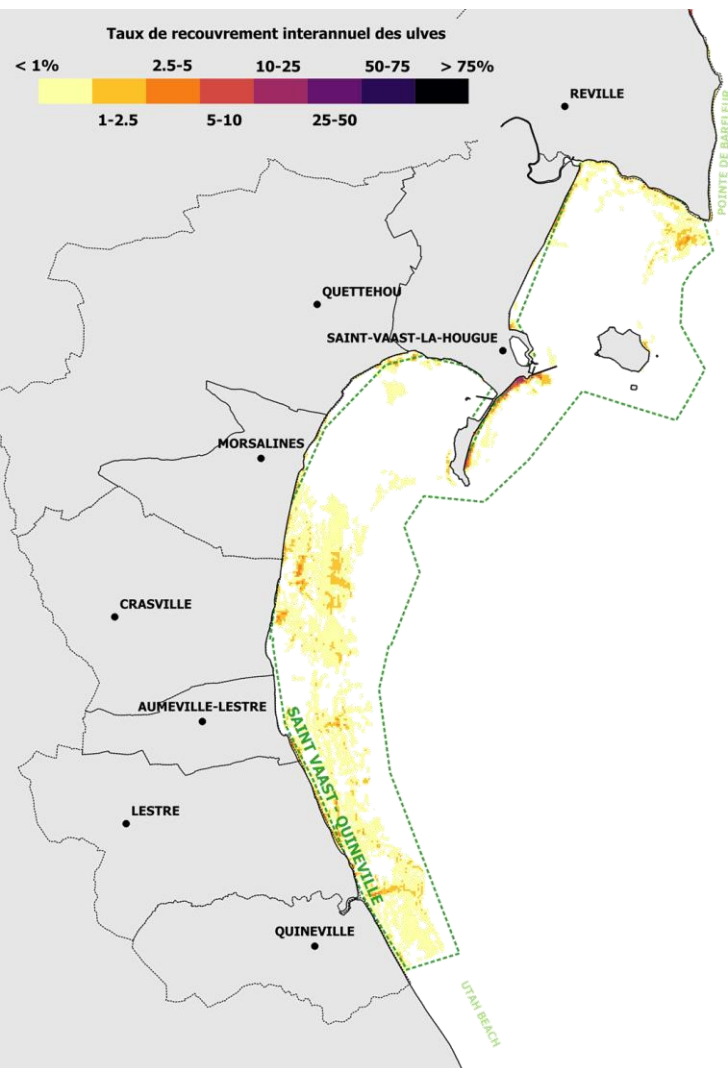
25
%*



45
%*

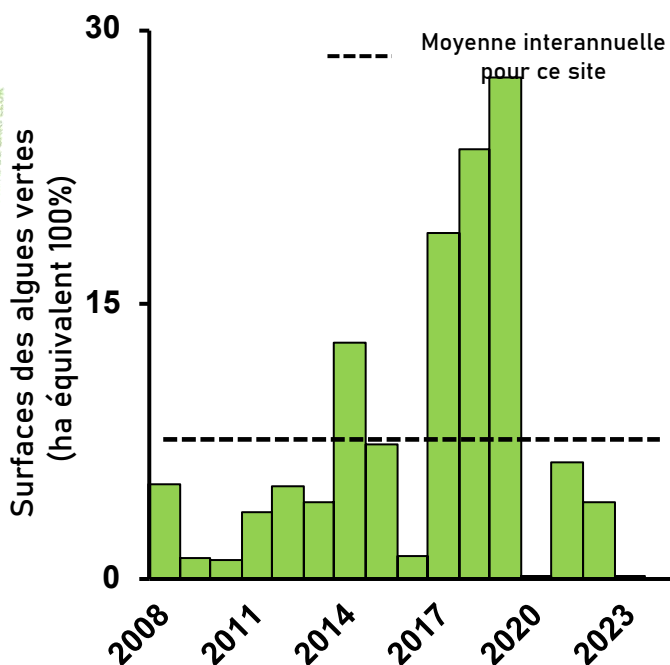
LOCALISATION DES DÉPÔTS

La cartographie de la fréquence des dépôts d'algues vertes a été réalisée à partir de l'historique (depuis 2008) de la localisation des échouages d'algues, et des taux de recouvrement des ulves pour chacun des dépôts observés.



HISTORIQUE DES SURFACES D'ÉCHOUGES

Sur le littoral normand, le suivi des échouages d'algues vertes (de type ulves) est réalisé depuis 2008. Le site de Saint Vaast-Quineville est régulièrement touché par des échouages d'algues vertes, avec une année record en 2019 et une année particulièrement faible en 2020.



FRÉQUENCE D'OCCURRENCE DES ÉCHOUGES

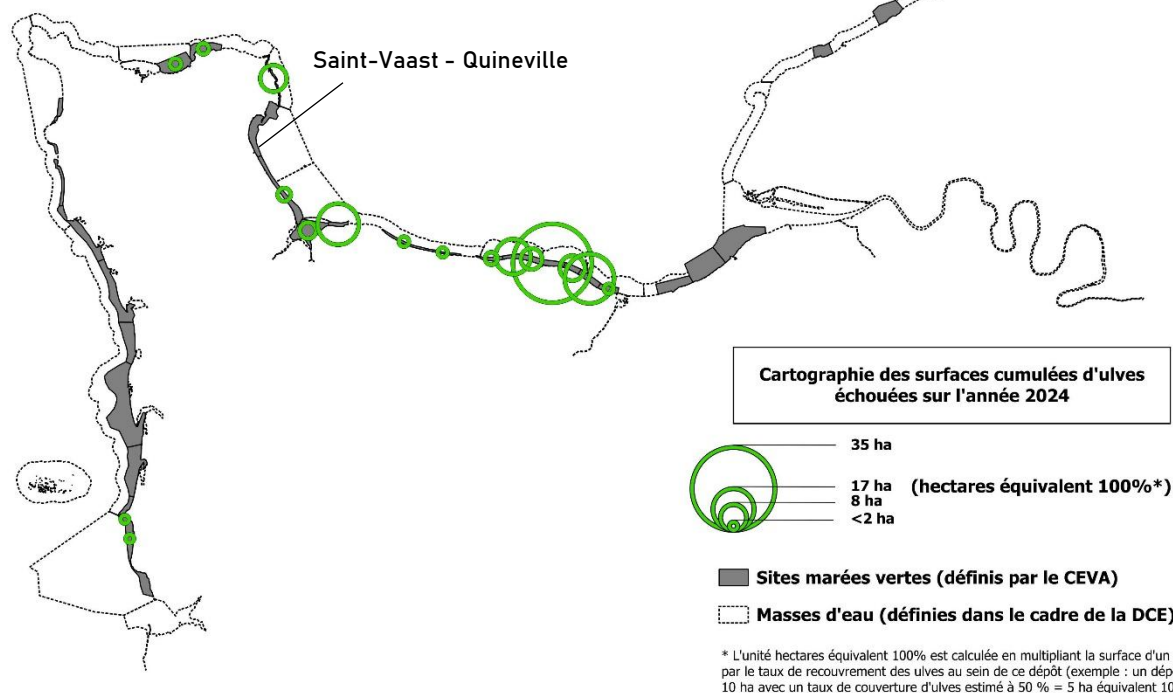
Dans le cadre du RCS (Réseau de Contrôle et de Surveillance), le littoral normand est survolé lors de 3 inventaires en mai, juillet et septembre. Lors d'un inventaire, un site est classé comme concerné par des échouages d'algues vertes lorsque les dépôts sont visibles sur les photographies aériennes et lorsque les observations de terrain attestent d'une proportion d'ulves supérieure à 30 % dans l'échouage.

28

sur un total de 51 inventaires
(3 inventaires par an depuis 2008)

PROPORTION DES ÉCHOUGES D'ALGUES VERTES

Malgré la présence d'échouages d'algues (principalement brunes ou rouges), ce site n'a pas été impacté par des prolifération d'algues vertes. La surface des dépôts n'a donc pas été comptabilisée pour la saison 2024. Ces échouages ont néanmoins pu entraîner des nuisances avec localement des algues en décomposition sur le haut des plages.



INDICE ECOLOGIQUE « BLOOMS DE MACROALGUES OPPORTUNISTES »

Le suivi des échouages d'algues vertes est l'un des indicateurs pour évaluer la qualité des masses d'eau côtières dans le cadre de la DCE. Le site de Saint Vaast – Quineville appartient à la masse d'eau FRHC09 (Anse de Saint Vaast la Hougue), dont l'indice écologique pour l'indicateur DCE « Blooms de macroalgues opportunistes » a été actualisé pour l'année 2024.

